

Réunion du Comité Social et Economique Central (CSEC)

Cette réunion du CSEC organisée sur deux jours avait pour ordre du jour :

- Information en vue d'une consultation sur l'accueil rénové dans les agences
- Information en vue d'une consultation sur la généralisation du dispositif Avenir Pro
- Présentation du nouveau modèle Opéra et de son application 2025
- Point d'étape sur le Programme de Gouvernance
- Point d'étape sur le Programme Data IA et ses cas d'usage
- Fonctionnement du CSEC
 - o Vote sur le recours à la Visio-conférence pendant l'année 2025
 - o Présentation de la convention d'accompagnement de la CSSCTS et vote de la délibération
- Questions diverses

1

Intervention préalable :

En ouverture de séance, **FO** est intervenue sur trois points relatifs au dialogue social :

- **Sur le sujet des EDO/DPA** : en janvier, l'intervenant de la DG s'était engagé à donner des réponses aux questions des élus notamment sur la charge de travail. FO souligne qu'il est trop compliqué d'obtenir des éléments de rationalisation de la charge de travail de la part de l'employeur et ne comprend pas cette position de « blocage » sur les informations de mesure de la charge de travail.
- **Sur le sujet de l'efficience** : la DG s'est engagée à soumettre à la consultation du CSEC les éléments des 5 leviers du plan d'efficience. **FO** demande quel en est le calendrier au moins pour l'année 2025 ? Sur le redéploiement des postes supports → les postes sont diffusés avec encouragement de postuler (sic). Quel est le niveau de consultation des IRP, national ou à l'échelle de l'établissement ?
- **Sur le budget** : **FO** constate qu'au regard des économies annoncées par l'Etat, les engagements financiers notamment sur l'externalisation de prestations sont en recul de 36 millions€ pour 2025. Dès lors, **FO** demande « qui va faire le travail ? » Est-ce qu'il y aura un report sur France travail, ou est-ce qu'il sera renoncé à certains objectifs de la convention tripartite ? **FO** demande la convocation de la commission économique du CSEC en avril.

Réponses DG :

- Les éléments sur les EDO/DPA ne sont pas encore prêts. La DG va revenir vers le CSEC au plus tôt mais ne sait pas quand (sic) !
- Sur le plan d'efficience – les dialogues de gestion avec les DR ne sont pas encore terminés. La présentation devrait être faite en avril au CSEC avec des consultations à venir d'ici l'été.
- Les DG est d'accord pour convoquer la commission économique du CSEC dès que les éléments financiers de 2024 seront consolidés.

Vos représentants **FO** :

Allaoui ATTOUMANI, Loïc BARBOUX, Guillaume BLAIN, Ghislain BONNICHON,
Emmeline CADOT, Etienne GUILLET, Natalia JOURDIN, Alain THALY

Rejoignez-nous !



Adhérez

<https://fofrancetravail.fr> Contact : syndicat.fo@francetravail.fr

Information en vue de consultation sur l'accueil rénové dans les agences

Pour **FO**, il s'avère que la présentation de ce dossier ne s'attarde que sur les aspects mobiliers et immobiliers sans que les impacts sur les organisations de travail soient abordés. A ce titre, la DG concède que le CSEC ne sera consulté que sur les aspects matériels à ce stade, et que les aspects d'organisations du travail feront l'objet d'une prochaine présentation spécifique.

Pour la DG, ce projet est motivé par un souci de rendre moins « administratives » les zones d'accueil.

Sur les aspects immobiliers, **FO** a le ressenti que les avancées obtenues dans le cadre de la procédure de droit d'alerte pour Danger Grave et Imminent (DGI) lancée par **FO** sembleraient remises en cause pour certaines. Par exemple, les positions assises pour les DE ne seront plus fixées au sol ce qui les rend projetables contre les agents. Les bornes d'accueil paraissent également légères mais la DG prétend qu'elles ne sont pas renversables.

De même, les verrières doivent garantir que le matériau n'est pas fracturable pour être utilisé comme arme envers les agents ou les autres usagers.

Pour les bornes d'accueil, certains modèles non retenus par la DG nous paraissent plus « protecteurs » en termes de distance interpersonnelle ou incapacité d'encercler l'agent. De même le « confessionnal » appelé « îlot de tranquillité » par la DG nous paraît fort peu inspiré pour gérer les solutions de tension à l'accueil. Bons points néanmoins : une information sonore et tactile pour les DE BOETH et des bornes d'accueil à hauteur réglable.

Pour la DG ce projet s'appuie au contraire sur le programme sûreté en cours (caméras...).

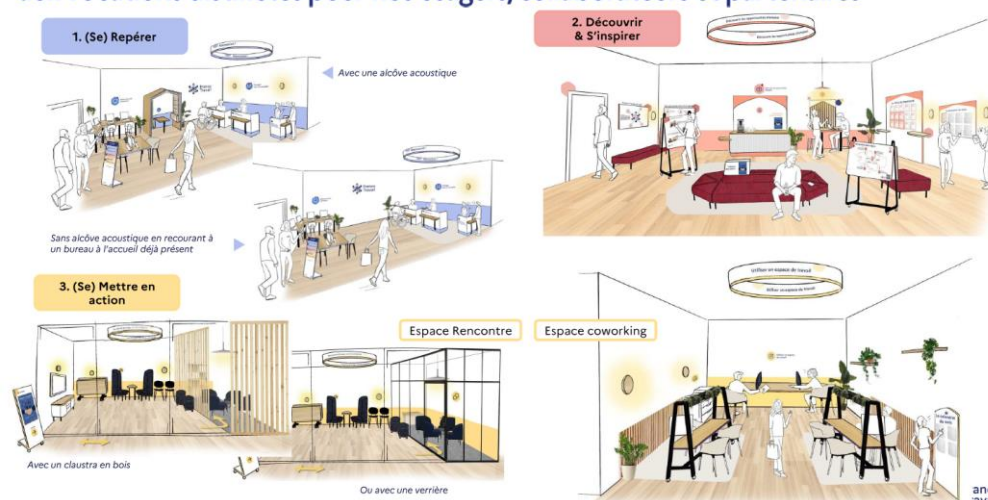
Les couleurs de mobiliers vont être modifiées (bleu, corail et jaune). Les mobiliers autrement colorés devront être remplacés.

La Direction va consacrer plus de 10 millions d'euros par an sur 3 ans pour ce projet, sans compter le budget café puisqu'il est prévu de l'offrir aux usagers (test à venir).

90 agences sont concernées en cible pleine (75 000€ de budget par agence) et 753 en cible partielle avec des aménagements optimisés uniquement (38 000€ de budget par agence).

Les plus petits sites interrogent sur la capacité à intégrer les espaces envisagés dans le projet.

Le parcours usager au sein de nos espaces d'accueil est structuré autour d'espaces aux vocations distinctes pour nos usagers, collaborateurs et partenaires



Extrait du document d'information

La Direction insiste sur la nécessité du dialogue social régional dans le cadre de la déclinaison effective de ce projet.

Vos représentants **FO** :

Allaoui ATTOUMANI, Loïc BARBOUX, Guillaume BLAIN, Ghislain BONNICHON, Emmeline CADOT, Etienne GUILLET, Natalia JOURDIN, Alain THALY

Rejoignez-nous !

Adhérez



<https://fofrancetravail.fr> Contact : syndicat.fo@francetravail.fr

Information en vue de consultation sur la généralisation du dispositif Avenir Pro

Ce projet est déjà déployé dans un certain nombre d'établissements avec une certaine satisfaction des agents et des bénéficiaires. Il sera généralisé pour la rentrée scolaire 2025 afin de couvrir 2 200 lycées professionnels, 1 100 seront couverts par France Travail et 1 100 par les Missions Locales.

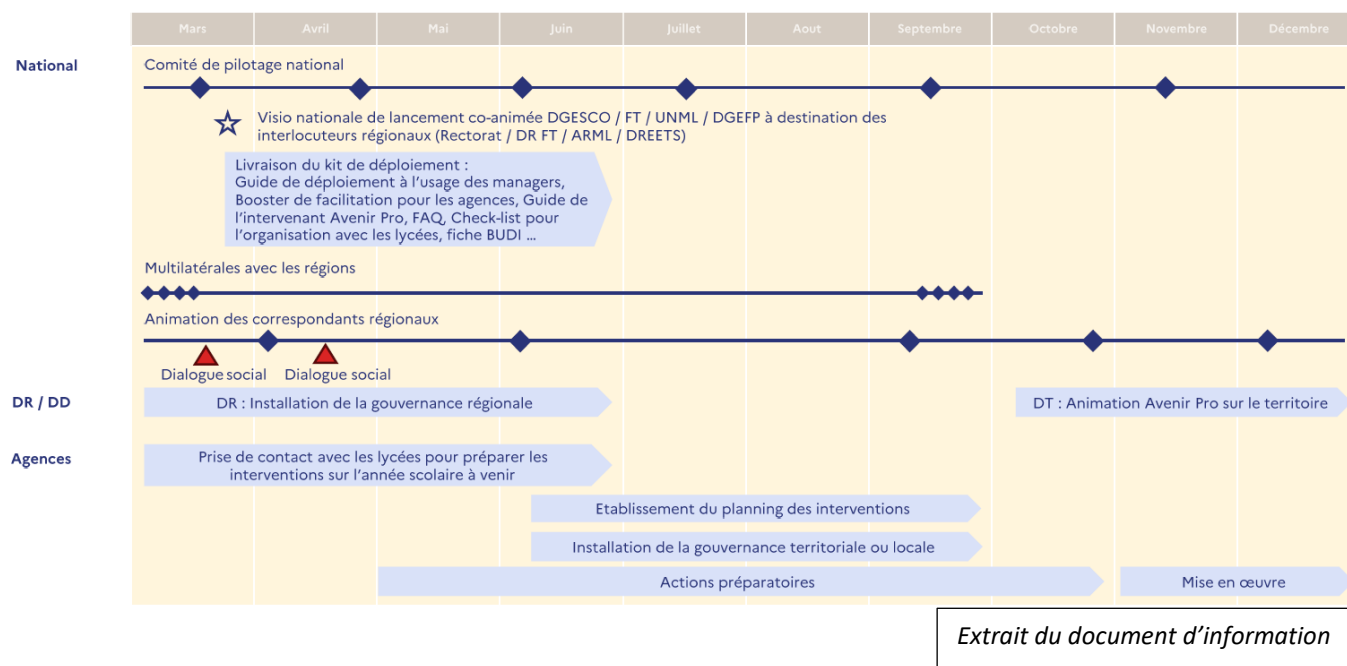
La Direction précise que cette mission n'est pas compatible avec les portefeuilles d'accompagnement intensif et **l'organisation concrète relèvera de choix locaux**.

La DG n'est pas en mesure de faire un bilan précis avec des données objectivables de l'expérimentation menée jusqu'à présent et n'est pas plus capable d'indiquer le nombre d'agents France Travail mobilisés.

Il est à noter que le financement par le FSE disparaît et que la continuité de ce projet est prise en charge exclusivement par le budget propre de France Travail ... une fois de plus. France Travail donne tout de même 2,9 millions € aux Missions Locales pour assurer cette mission...

3

L'accompagnement à la mise en œuvre d'Avenir Pro



Présentation du nouveau modèle Opéra et de son application 2025

Ce nouveau modèle est attendu depuis des mois et, pour **FO**, il doit avoir pour objectif d'être adapté aux enjeux de France Travail et en particulier à l'intégration des allocataires du RSA et jeunes.

Vos représentants **FO** :

Allaoui ATTOUMANI, Loïc BARBOUX, Guillaume BLAIN, Ghislain BONNICHON,
Emmeline CADOT, Etienne GUILLET, Natalia JOURDIN, Alain THALY

Rejoignez-nous !

Adhérez



<https://fofrancetravail.fr> Contact : syndicat.fo@francetravail.fr

Pour la DG les principaux changements reposent sur :

- La prise en compte des ARSA et des jeunes,
- pour l'entreprise, le fonctionnement par une logique « établissement » et non de « recrutements »,
- La prise en compte d'un « effet de seuil » pour les petites agences.

La DG procède à la transformation de 398 postes de CDD en CDI

4

La DG indique avoir obtenu, de la part des CAF et des Missions locales, des infos à la maille agence sur le nombre de bénéficiaires à considérer. **FO** condamne le refus de la Direction de communiquer ces mêmes informations au CSEC pourtant indispensables sur le sujet EDO/DPA...

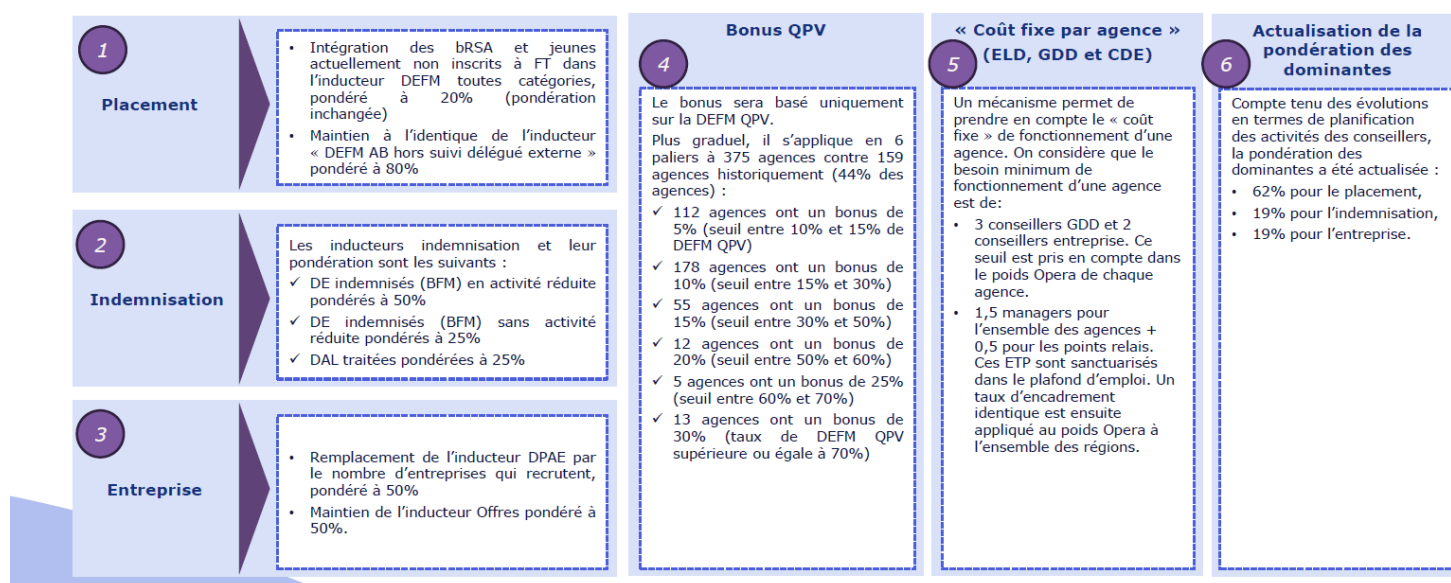
Les activités managériales sont relativement intégrées dans le modèle Opéra mais toujours rien pour les fonctions support.

En 2026 au niveau des BRSA les inducteurs BRSA risquent de bouger au regard de la charge réelle observée en 2025 !

FO a demandé qu'un bilan soit fait en CSEC sur les résultats de la prochaine BDE afin de pouvoir vérifier l'application des dispositions de l'article 8.4 de la CCN relatif à l'ancienneté comme critère de choix entre deux agents en CDD qui postulent simultanément sur le même poste en CDI.

Au final, France Travail aura une hausse de son plafond d'emploi de 432,5 ETPT, ce qui est une bonne chose, mais qui reste malgré tout insuffisante pour répondre aux enjeux qui sont devant nous.

● Détail des évolutions apportées au modèle Opéra 2025



Extrait du document d'information

Vos représentants **FO** :

Allaoui ATTOUMANI, Loïc BARBOUX, Guillaume BLAIN, Ghislain BONNICHON,
Emmeline CADOT, Etienne GUILLET, Natalia JOURDIN, Alain THALY

Rejoignez-nous !

Adhérez



<https://fofrancetravail.fr> Contact : syndicat.fo@francetravail.fr

Point sur le Programme de Gouvernance

La DG reconnaît une installation lente des Comités Locaux pour l'Emploi car les préfets ont mis du temps pour déterminer les contours des différents comités ; dont **FO** demande la communication exhaustive afin d'en vérifier la cohérence avec les bassins d'emploi.

La Direction reconnaît aussi un certain manque de la culture des résultats et du pilotage par les indicateurs chez plusieurs partenaires.

De même il est constaté une faible présence des Départements parmi les présidences des comités locaux (39%) et des Régions (52%) ce qui, pour **FO**, tend à confirmer que ces institutions n'ont pas de dynamique réelle dans les comités.

87 comités sur 339 n'ont encore produit aucun diagnostic territorial.

Il apparaît évident que la loi plein emploi s'applique avec force à France travail mais n'a pas d'effet notable chez les autres membres du Réseau Pour l'Emploi.

FO questionne la Direction afin de connaître le temps consacré, par les équipes de France travail, à l'animation et à la participation aux différents comités locaux. Quelle ressource, en ETP, cela représente pour France travail ? Pas de réponse de la DG, mais c'est un sujet qu'elle investiguera nous dit-elle...

Pour **FO**, il faut repondérer les objectifs de la convention tripartite au regard de cette difficulté de montée en charge.

La DG indique ne pas avoir d'objectif de mise en place de Comité Locaux et précise qu'il s'agit plutôt de créer une dynamique. Les indicateurs doivent être au service de cette dynamique. La DG ne répond pas sur nos propres objectifs au regard de l'incapacité des Comités Locaux de les piloter.

5

Point d'étape sur le Programme Data IA et ses cas d'usage

La DG reconnaît que ce projet est entamé depuis de nombreuses années désormais et souligne l'importance de la charte éthique. De ce fait, il est plus que temps pour **FO** de former les agents à ces outils qui, de toute façon impacteront le quotidien des agents et des usagers, d'autant que des programmes de formation existent pour les demandeurs d'emploi mais pas pour les agents ...

La DG reconnaît néanmoins que sur le volet de l'indemnisation Chat FT est peu opérant. La Direction rappelle qu'elle n'exige aucunement l'usage obligatoire de l'IA. D'ailleurs la DG note que les agents n'utilisent Match FT que pour 40% des offres d'emploi qui permettraient son utilisation.

FO demande à connaître les éléments d'impact environnemental de ce dossier, aspect systématiquement absent des débats ... Heureusement que France travail est attachée à la RSE !

Vos représentants **FO** :

Allaoui ATTOUMANI, Loïc BARBOUX, Guillaume BLAIN, Ghislain BONNICHON,
Emmeline CADOT, Etienne GUILLET, Natalia JOURDIN, Alain THALY

Rejoignez-nous !



Adhérez

<https://fofrancetravail.fr> Contact : syndicat.fo@francetravail.fr

Fonctionnement du CSEC

Sous l'impulsion de **FO** qui occupe le Secrétariat Adjoint du CSEC et de ce fait le secrétariat de la CSSCTC, une prestation d'accompagnement de la CSCCTC par un cabinet d'expertise est votée à l'unanimité.

6

Cette solution sera sollicitée dès la prochaine réunion de la commission, dans quelques jours, sur **le sujet de la charge mentale des agents qui étaient un engagement fort de FO** lors de la dernière campagne électorale.

Vos représentants **FO** :

Allaoui ATTOUMANI, Loïc BARBOUX, Guillaume BLAIN, Ghislain BONNICHON,
Emmeline CADOT, Etienne GUILLET, Natalia JOURDIN, Alain THALY

Rejoignez-nous !



Adhérez

<https://fofrancetravail.fr> Contact : syndicat.fo@francetravail.fr